

DPE NEUF diagnostic de performance énergétique (logement)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° : 2D20210532L1A

établi le : 01/09/2025

valable jusqu'au : 31/08/2035



Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : <url_gouv_guide_pédagogique>*

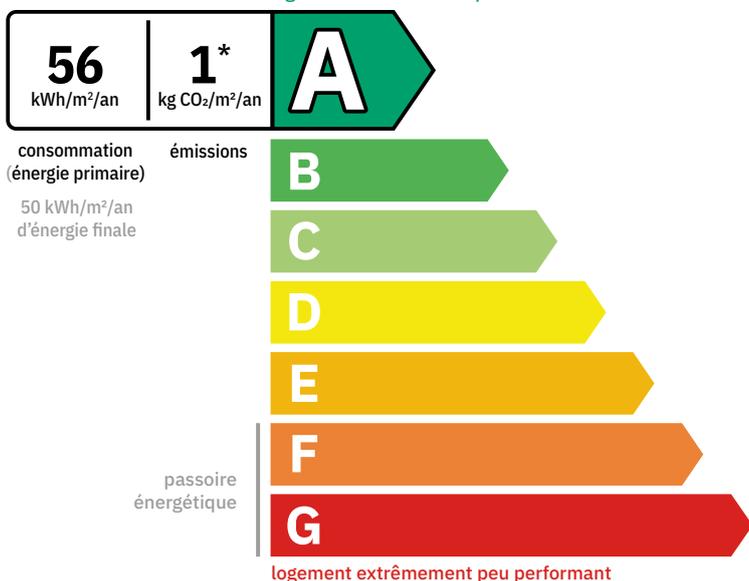
<photo du bien>

adresse : **42 avenue de la République, 54000 Nancy**
type de bien : appartement
année de construction : 2021
surface de référence: **63m²**

propriétaire : SCI NANCY 42 AV REPUBLIQUE
adresse : 25 place de la Mairie, 54000 Nancy

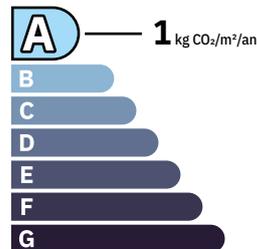
Performance énergétique et climatique

logement extrêmement performant



* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 122 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 636 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). En cas de système collectif, les montants facturés peuvent différer en fonction des règles de répartition des charges. Voir p.3 les détails par poste.



entre **260€** et **410€** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

PM Diagnostics

12 grande rue,
54000 Nancy

diagnostiqueur : Pierre Martin

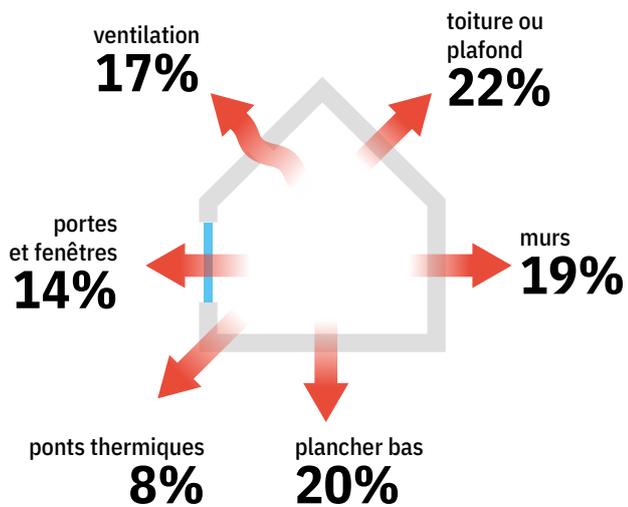
tel : 03 88 22 33 09

email : Pierre@pm-diagnostics.fr

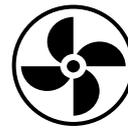
n° de certification : FR410230 49

organisme de certification : CERTIF 311



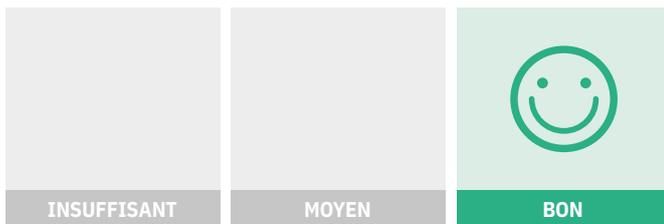
Schéma des déperditions de chaleur Performance de l'isolation 

Système de ventilation en place



Ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable type B.

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



bonne inertie du logement



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



réseau de chaleur vertueux

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



pompe à chaleur



chauffe eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

 Ces informations sont basées sur les données de l'ensemble du bâtiment.

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	 répartition des dépenses
 chauffage	 réseau de chaleur	1 575 (1 575 é.f.)	entre 100€ et 150€	 37%
 eau chaude sanitaire	 réseau de chaleur	1 260 (1 260 é.f.)	entre 80€ et 120€	 29%
 refroidissement	 électrique	0 (0 é.f.)	0€	 0%
 éclairage	 électrique	289 (126 é.f.)	entre 30€ et 60€	 14%
 auxiliaires	 électrique	434 (189 é.f.)	entre 50€ et 80€	 20%
énergie totale pour les usages recensés :		3 559 kWh (3 150 kWh é.f.)	entre 260€ et 410€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 132ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris) conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -14% sur votre facture **soit -20€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 106ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

43ℓ consommés en moins par jour, c'est en moyenne -29% sur votre facture **soit -41€ par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Murs en béton cellulaire, avec isolation répartie.	très bonne
 plancher bas	Plancher à entrevous isolant, avec isolation.	très bonne
 toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur, avec isolation.	bonne
 portes et fenêtres	Porte bois opaque pleine. Fenêtres battantes PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC. Portes-fenêtres battantes avec soubassement PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC.	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Réseau de chaleur urbain sur radiateurs à eau chaude (système collectif).
 eau chaude sanitaire	Réseau de chaleur urbain (système collectif).
 climatisation	Sans objet.
 ventilation	VMC simple flux hygroréglable type B.
 pilotage	Radiateurs avec robinet thermostatique.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec → au moins 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction → au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel → tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 circuit de chauffage	Faire débousser le circuit de chauffage par un professionnel → tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

▲ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CERTIF 311, 3 rue Albain Durand 26000 Valence.

référence du logiciel validé : **TEST LOGICIEL v1**
 référence du DPE : **2D20210532**
 méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**
 date de visite du bien : **12/07/2021**
 invariant fiscal du logement :
 Numéro d'immatriculation de la copropriété :
 référence de la parcelle cadastrale : **000AN0055**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
 → Récapitulatif standardisé d'étude thermique
 → Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique à l'achèvement des travaux
 → Plans de l'immeuble

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		54
altitude	données en ligne	198 m
type de bien	mesurée ou observée	immeuble collectif
année de construction	document fourni	2021
surface de référence du logement	document fourni	63 m ²
surface de référence du bâtiment	document fourni	935 m ²
nombre de niveaux	mesurée ou observée	5
hauteur moyenne sous plafond	document fourni	2,50 m
nb. de logements du bâtiment	document fourni	15

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe

murs

plancher bas

toiture/plafonds

fenêtres / baies

portes

ponts thermiques

...
...

équipements

système de ventilation

système de chauffage

production d'eau chaude sanitaire

climatisation

